



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 20 mars 2023

début : 16h05

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Pierre Jordan et Michel Rochat
Excusé :	M. Roland Galley

Ecopoint de Mézières

d'établir une ordonnance pénale à l'encontre d'un habitant de Mézières pour avoir déposé du sagex le 9 mars 2023 malgré l'interdiction.

Demandes de soutien

- de soutenir financièrement Pro Senectute dans le cadre de la campagne de mars 2023 « Agir ensemble pour rompre la solitude des aînés » ;
- de soutenir financièrement le secours d'hiver Vaud à Moudon, dans le cadre de la collecte des donateurs printemps 2023.

Moloks à Mézières

de valider le devis reçu pour la création de deux places, en vue d'y installer un molok, au Chemin du Petit Dévin et à la Route d'Oron à Mézières.

Invitation

de répondre favorablement à l'invitation conjointe du Cully Jazz et de la Municipalité de Bourg-en-Lavaux à l'apéritif d'ouverture du Festival le vendredi 14 avril 2023.

Terrains de foot à Mézières

d'autoriser l'établissement primaire et secondaire du Jorat à utiliser le terrain d'entraînement le jeudi 29 juin 2023.

POCAMA

de valider la demande N° 1893364 déposée par Jorat Souviens-toi pour les deux marchés organisés à Mézières les 13 mai et 10 juin 2023.

de valider la demande N°1893712 déposée par l'Abbaye la Jeune Suisse des Croisettes pour leur journée tir et repas au stand des Maraîches le samedi 10 juin 2023.

Contraventions

- de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un propriétaire de véhicule qui n'a pas payé l'amende reçue le 30 janvier 2023 sur le parking de l'Eglise à Mézières.
- malgré les explications reçues, de maintenir la contravention reçue par un propriétaire de véhicule qui n'a pas placé ou placé de manière peu visible le disque de stationnement, sur le parking de l'Eglise à Mézières le 15 mars 2023.

CAMAC 221151 / Da Silva Ferreira

tenant compte de la synthèse Camac, de délivrer le permis de construire pour modification de deux fenêtres en façade par une porte-fenêtre.

CAMAC 222113 / Bussy

de transmettre à la Camac le dossier relatif au remplacement d'une pompe à chaleur monofluide par une pompe à chaleur sol-eau. Ce dossier peut être dispensé d'enquête publique si tous les voisins parcellaires donnent leur accord aux travaux.

CAMAC 221319 / Christinat

de transmettre à la Camac le dossier relatif au remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau. Ce dossier peut être dispensé d'enquête publique si tous les voisins parcellaires donnent leur accord aux travaux.

CAMAC 218504 / Gilliéron

de mettre à l'enquête publique la construction d'un hangar à machines.

Parcelle N°4

d'autoriser l'implantation d'un abri à moutons de 350 x 350 x 230 cm.

Affichage publicitaire

de refuser la demande de Reptiles du Monde SA qui souhaite poser des banderoles publicitaires sur le territoire communal pour une exposition qui se tiendra au Signal de Bougy.

d'autoriser Lausanne Région à installer une banderole dans le cadre du Panathlon Family Games 2023.

Commission de salubrité

de nommer MM. Christopher Krayenbühl, médecin, et Bernard Devaud, architecte, en qualité de membres de la Commission de salubrité avec le Municipal Pierre Jordan jusqu'à la fin de la législature.

Martelage

que la date du martelage 2023 aura lieu le 13 juillet.

Plan canicule 2023

de retourner à la Préfecture le questionnaire dûment complété ainsi que la liste des référents dans le cadre de la reconduction du plan canicule.

Comptes 2022

de valider le récapitulatif des comptes 2022, préparé par la bourse communale. Ces chiffres étant transmis sous réserve de la prochaine révision des comptes par la fiduciaire.

Emprunt

de valider l'offre reçue par un établissement bancaire pour bloquer Fr. 900'000.00 au taux de 1.70 % pendant 6 ans.

Demandes de location

- d'accepter la demande de la Menuiserie Bovey-Zweifel Sàrl pour louer la Grande salle de Mézières les 14 et 15 juillet 2023.
- d'accepter la demande de l'ACAIJ pour louer la Grande salle de Mézières le 5 novembre 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery

La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 27 mars 2023

